N° 289 - Douzième année — 10 centimes le n° — Mardi 18 Avril 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
12, Rue du Laboratoire, CHARLEROI
Abonnements : Pour la Ville, fr. — Par la Poste, fr. — Par mois

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Société, la ligne 0.50 - Météorologie

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin, 17 février. — 6 heures du soir. — Sur le front aucun événement important.

Dans la région de Pervyse (Flandre) un avion ennemi fut descendu et tomba très près derrière les lignes belges où il fut détruit par le feu de l'artillerie.

Le lieutenant Berthold descendit son 5e avion, un biplan anglais, au Nord-Ouest de Péronnes. Le pilote est mort, l'observateur grièvement blessé.

Théâtre de la guerre à l'Est

Les Russes témoignèrent d'une vive activité à la tête de pont de Dunabourg.

Front balkanique

Rien de nouveau.

Communiqué autrichien

Front russe

Vienne, 16 avril. — A part les combats journaliers d'artillerie aucun événement important.

Front italien

Au front de la province du littoral, n'eurent lieu que des combats modérés, d'artillerie en général

Dans le secteur du plateau de Doberdo, l'action d'artillerie fut un peu plus vive.

A l'Est de Selz, de petits combats sont de nouveau en cours.

Dans le secteur de Plöcken, notre artillerie prit les positions ennemies sous un feu violent.

Au front du Tyrol, l'ennemi a canonné quelques secteurs dans les Dolomites et nos ouvrages sur les plateaux de Lafraun et Vielgereuth.

Dans les Balkans

Calme sans changement.

Communiqué Turc

Constantinople, 15 avril. — Au front de l'Irak et au front du Caucase, aucune modification importante de la situation militaire.

Dans la nuit du 14 au 15 avril, deux avions ennemis, qui s'étaient élevés devant les Dardanelles, survolèrent Constantinople à une grande hauteur et jetèrent quelques bombes incendiaires sur deux localités de la banlieue sans obtenir aucun résultat.

Par suite du feu de nos canons de défense, les aviateurs ennemis perdirent de vue leur but et retournèrent dans la direction d'où ils étaient venus.

Armées alliées

Communiqué Français

Paris, 16 avril. — Officiel de samedi après-midi :

Au Nord de Roye, un détachement ennemi de reconnaissance, qui essayait de s'approcher de nos tranchées dans la région de Parvillers, fut dispersée par notre fusillade.

Dans toute la région de Verdun, aucune action d'infanterie n'eut lieu pendant la nuit.

A l'Ouest de la Meuse, bombardement assez vif de nos positions entre le bois de Malancourt et la hauteur 304. Nos batteries furent très actives. Sur cette partie du front, notamment à l'Ouest du bois du Corbeau et contre quelques passages du ruisseau de Forges.

A l'Est de la Meuse et en Woevre, canonnade intermittente.

Dans les Vosges, eurent lieu quelques engagements de patrouilles.

Au Sud du ravin près de Markirch, un détachement de reconnaissance allemand eut fort à souffrir de notre feu.

Officiel de samedi soir :

Dans l'Argonne, nous avons bombardé les routes dans la région de Montfaucon, où des mouvements de troupes étaient signalés.

A l'Ouest de la Meuse, au cours de l'après midi, l'ennemi canonna violemment nos positions dans le bois des Caurettes et la region d'Esnes.

A l'Est de la Meuse, les deux artilleries furent actives dans le secteur de Douaumont et au Sud du bois d'Haudromont.

En Woevre, la journée fut relativement calme.

Rien à signaler du reste du front.

Au front belge, faible action d'artillerie en différents endroits.

Armée d'Orient. — Entre le 1er et le 15 avril, rien d'important ne s'est produit à la frontière grecque. Cependant, l'activité des deux artilleries et des patrouilles fut assez grande. Quelques escarmouches eurent lieu, près de Patarca, Sedgheli, Reselli et au Sud Ouest de Doiran, où une forte troupe de reconnaissance allemande fut repoussée.

Les 5, 6 et 7 avril, des avions ennemis jetèrent quelques bombes sur les villages de Karasouli et Sarigol, sans causer aucun dommage.

Pendant la nuit du 12 au 13, une de nos escadrilles d'avions jeta des bombes sur des installations militaires allemandes à Gewgheli.

Pendant la journée du 13, une escadrille de 23 avions jeta des projectiles sur le camp ennemi et les batteries de Podgoritza.

Communiqué Anglais

Londres, 15 avril. — La nuit dernière, l'ennemi entreprit plusieurs petites attaques avec grenades à main sur nos cratères près de St-Eloi ; il fut repoussé.

Aujourd'hui, il fit sauter 5 mines à proximité des carrières et en face d'Hulluch.

Le dommage causé est tout-à fait insignifiant.

Près du Cabaret Rouge, Mametz et Forcourt action de mines des deux côtés.

L'artillerie fut active près de Thietval, Monchy, au bois de Souchez, près de Bouvigny, Wytschalte et St Eloi.

Nous avons canonné avec succès Aunay et les tranchées au Nord de la rivière Douve.

Communiqué Italien

Rome, 15 avril. — Dans les positions enlevées à l'ennemi dans la région d'Adamello, nos troupes se sont emparées d'une seconde mitrailleuse ; une troisième fut détruite par notre feu d'artillerie.

Les combats d'artillerie ont continué sur la partie du front entre la Judicarie et la vallée de Sugana.

Des obus ennemis provoquèrent des incendies dans la localité de Prezzo (vallée de Chiese).

Dans la vallée de Sugana, le 12 avril, nos troupes, en une brillante contre-attaque, prirent d'assaut les positions de St-Oswald à l'Ouest du ruisseau de Larganza et firent 74 prisonniers, dont 3 officiers.

Le 13, nos troupes consolidèrent fortement les positions conquises, malgré le feu violent de l'artillerie ennemie.

A l'Isonzo et sur le Karst, l'action d'artillerie a diminué. Pendant la nuit du 14, une petite attaque ennemie sur le Javorcel fut vite repoussée.

Le feu d'une de nos batteries détruisit un ouvrage ennemi entre les cimes de Monte-San-Michele.

La Guerre Maritime

Niewediep, 15 avril. — On vient de repêcher une torpille portant le chiffre «29».

∴

Amsterdam, 15 avril. — Le «Times» prétend savoir de source autorisée que le vapeur sur lequel s'était embarqué en destination des Indes le vice roi de la colonie, lord Chelmsford, a été attaqué par un sous-marin allemand. La poursuite fut vaine toutefois.

∴

Budapest, 15 avril. — L'«Az. Est» télégraphie de Barcelone que, non loin de cette ville, deux vapeurs anglais et un français furent coulés par des torpilles.

(On ne dit pas s'il s'agit de nouvelles victimes de sous marins allemands.)

∴

Christiania, 16 avril. — Le vapeur norvégien «Greeland» qui en décembre 1914 transportant une cargaison de traverses de chemin de fer, fut amené à Swinemund, a été déclaré de bonne prise par la cour arbitrale de Kiel, parce que contrairement aux déclarations énoncées, le chargement se composait de bois de mines.

Le vapeur «Gésion» qui se trouvait dans une situation identique a été libéré et une indemnité de 43137 couronnes lui a été attribuée.

Dans les Balkans

Fransfort, 15 avril. — La «Francfarter Ztg.» publie, suivant la «Nea Hellas», un entretien avec l'ambassadeur britannique Elliot, qui déclara que les Alliés maintiendraient la demande d'utilisation des chemins de fer grecs pour le transport de troupes serbes. Il est malheureusement impossible d'agir autrement, déclara le diplomate. Les effectifs serbes seront, par navire, débarqués à Patras et de là expédiés, viâ Le Pirée, Larissa à Katerina.

Cela est évidemment douloureux pour beaucoup de grecs, mais il convient en l'occurence de ne pas perdre de vue que si le ravitaillement des sous-marins allemands par la Grèce était tel qu'il devrait être, les dangers venant d'eux seraient loin d'être ce qu'ils sont, et les Alliés ne seraient pas dans l'obligation de recourir à des nécessités vexatoires constituées par l'obligation de choisir la voie de terre pour le transport des troupes serbes. Les Alliés n'ont d'ailleurs pas au cours de leur séjour sur territoire grec, attenté aux droits souverains helléniques.

La Guerre à l'Ouest

Amsterdam, 15 avril. — Le «Telegraaf» relate que la ville de Dunkerque est en grande partie évacuée par l'élément civil. Les habitants des localités de Malo et Rosendael se sont réfugiés à la citadelle. Lors de la dernière attaque aérienne (8 avril), les Allemands réussirent à jeter 4 bombes au centre de la place. En tout 8 bombes explosèrent. Plusieurs habitations furent détruites.

La population, qui reste en ville, couche dans les caves, dont les issues restent ouvertes par ordre de l'autorité militaire, afin de servir d'abri en cas d'alarme à d'autres fugitifs. Ces derniers jours, le bruit d'une canonnade intense se percevait dans la direction d'Ypres.

ECHOS

Berne, 15 avril. — Le correspondant londonien du «Secolo» télégraphie qu'il est certain que la situation des troupes anglaises en Mésopotamie n'est pas satisfaisante. Les craintes au sujet du général Townshend se sont accrues ces jours derniers.

Il est indéniable que les conditions climatériques anormales, ainsi que les inondations, ont fait intervenir dans la lutte un élément imprévu.

Au cours des premiers mois, les informations du général opérant sur ce théâtre étaient régulières, tandis qu'elles manquent ou ne sont plus publiées actuellement.

—

Stockholm, 15 avril. — On informe d'Athènes viâ Londres, que le gouvernement grec a refusé d'accéder à la demande de l'Entente sollicitant l'autorisation d'établir une station d'observation au Cap Sunion (Cap Sud d'Attika).

—

Nous tirons de notre confrère «Les Nouvelles de la région de Mons», la note suivante :

«Du grand discours de M. von Bethman Hollweg, il faut retenir surtout trois passages intéressants :

1° Celui qui nous donne la certitude que les Allemands évacueront la Belgique, sous certaines conditions.

2° Celui qui nous indique que les politiciens flamingants avaient réussi à faire prendre leur mouvement au sérieux, du moins à l'étranger.

3° Celui où il est question des conditions de paix des alliés et surtout de l'Angleterre. Certes l'Allemagne n'offre pas la paix, mais il apparaît clairement qu'elle la désire.

Le Chancelier allemand déclare toutefois que les propos de M. Asquith, qui ne veut plus reconnaître aux puissances centrales et à leurs alliés le droit à l'existence comme grandes nations indépendantes, militairement ou économiquement, ainsi que nous l'imprimions dans le n° 9 des «Nouvelles», l'empêcheront toujours de discuter avec le chef du gouvernement anglais. Sans s'engager, l'Allemagne offre donc à nouveau l'apparence d'une modération relative de ses prétentions et malgré sa situation militaire avantageuse, ses visées ont aujourd'hui une allure nettement défensive.

—

Paris 15 avril. — Le paquebot «St-Paul» qui transporte à son bord les rapports des ambassadeurs américains à Londres et Paris, au sujet du naufrage du «Sussex», est arrivé à New York. Ces documents ont été immédiatement transmis à Washington et seront étudiés aujourd'hui au cours d'une réunion du Conseil des ministres.

—

Rotterdam, 16 avril. — L'itinéraire du voyage des députés russes de la Douma aux coalliés est fixé. La députation quittera Petersbourg le 27 avril et séjournera 3 ou 4 jours à Stockholm, 10 en Angleterre, 10 en France et 5 en Italie.

—

Rotterdam, 16 avril. — Le «Petit Parisien» a reçu d'un diplomate des renseignements au sujet de la prochaine conférence économique de l'Entente. Il y aura quatre réunions distinctes qui toutes auront lieu à Paris. La plus importante se tiendra vers la fin mai.

Toutes les puissances de l'Entente y seront représentées par un ministre et un délégué. La conférence des parlementaires qui se réunira le 27 avril s'occupera de l'unification de la législation commerciale.

Il appert que Luzatti y participera comme délégué de l'Italie et y proposera un clearinghouse allié. La troisième conférence à laquelle participeront tous les délégués français et italiens reglera les relations économiques entre les deux états. Elle commencera le 6 mai. La quatrième a pour but la réunion de l'Italie au Comité interparlementaire allié.

—

Rotterdam, 15 avril. — Le «Rott. Ct» informe de Londres que, selon le collaborateur parlementaire du «Times», l'appréciation de la Commission de cabinet au sujet du service militaire avec obligation amplifiée fut courte et brève. Après une enquête, basée sur les chiffres fournis, les quatre ministres conclurent qu'il n'y avait pas lieu d'étendre l'obligation à tous les hommes en âge de servir. Ils exprimèrent, toutefois, l'avis que les commissions de recrutement ne satisfaisaient pas aux besoins de la nation et que certaines réformes étaient nécessaires, afin d'assurer une augmentation des effectifs.

Au Conseil de cabinet tenu hier la discussion très vive et les opinions partagées, pour finir enfin par un accord aux termes duquel il a été déclaré que le cabinet n'était pas disposé à admettre l'avis exprimé plus haut dans sa forme originale. La commission fut chargée d'une enquête plus étendue. Le cabinet se réunit de nouveau aujourd'hui.

Le collaborateur parlementaire du «Daily News» écrit : «Quoi qu'aucune solution ne soit intervenue en ce qui concerne le service obligatoire, il est néanmoins non douteux qu'une forte majorité contre l'extension existe au sein du cabinet.

—

Zurich, 15 avril. — La «Zurcher Post» relate que la filiale de l'Association évangélique protestante suisse qui dirige des écoles et des hôpitaux au Japon et en Chine, a sollicité du département politique nippon le rapatriement des invalides de guerre internés au Japon. Le chef du département a accueilli la requête avec bienveillance. Après que les gouvernements allemand et autrichien eurent consenti à supporter les frais de rapatriement. Le chef du département a avisé l'ambassadeur suisse que les invalides des forces orientales seront libérés et rapatriés.

—

Londres, 16 avril. — Le bureau Reuter informe de Washington que le Président Wilson s'est décidé à proposer à Carranza un traité sur les bases suivantes :

« Les troupes américaines ne pénétreront guère plus loin à l'intérieur du Mexique et seront retirées dès qu'il sera établi que les troupes de Carranza sont mieux en état d'en finir avec Villa que les contingents américains. »

—

Londres, 16 avril. — Deux matelots du navire de guerre « Hero » ont été arrêtés alors qu'ils cherchaient à vendre 69 diamants taillés et 75 non taillés. L'enquête prouva que le « Hero » avait été utilisé au repêchage de mines et qu'au cours de ces travaux les intéressés avaient trouvé le précieux paquet flottant sur les flots.

—

Stockholm, 15 avril. — Le premier convoi d'invalides échangés entre la Russie et l'Allemagne est parti hier d'Haparanda avec 215 mutilés, dont 9 officiers Dans ce nombre, il y avait 80 Allemands, dont 2 officiers, le restant était de nationalité autrichienne. Le « Digens Nyheter » relate que l'habillement des intéressés était en très mauvais état. La Croix Rouge suedoise distribua de nouveaux manteaux ainsi que du linge.

—

Londres, 15 avril. — Le « Daily News » fait connaître que des négociations sont entamées entre le Pape et le gouvernement anglais au sujet du ravitaillement de la Pologne Le gouvernement anglais, est selon l'organe cité, disposé à ne pas mettre obstacle à l'importation de blés américains en Pologne occupée, si le Pape consent à prendre la garantie que ces céréales seront exclusivement destinées à la population polonaise.

—

Bucharest, 15 avril. — La Chambre a accepté le projet de loi autorisant l'appel de la classe de 1917.

—

Londres, 16 avril. — La « Morning Post » informe de Washington qu'une situation très tendue se dessine entre les Etats Unis et Carranza qui demande l'évacuation du Mexique par les troupes américaines, en objectant que le but poursuivi, c'est à dire la dispersion des bandes Villa est atteint, et que les autorités mexicaines sont actuellement en mesure de terminer la tâche.

Si Wilson décline les revendisations formulées les conséquences qui s'ensuivaient ne seraient plus une simple intervention pour poursuivre les bandits mexicains, mais probablement une guerre contre le peuple américain Si au contraire Wilson accepte les conditions fixées par Carranza, qu'il se déclare satisfait des résultats obtenus et qu'il laisse au général mexicain le soin de s'emparer de Villa, il « enfonce lui même un nouveau clou dans son cercueil politique (sic). »

—

ARRÊTÉ concernant la règlementation du commerce du beurre.

Article unique — Les prix-maxima du beurre, établis par l'arrêté du 12 février 1916, modifiant et complétant l'arrêté du 30 novembre 1915 relatif à la réglementation du commerce du beurre (Bulletin officiel des lois et arrêtés p. 1625), restent en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Bruxelles, le 8 avril 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Les Evénements en Hollande

La Haye, 15 avril — En réponse au memorandum des gouvernements français et anglais au sujet de la confiscation de la poste maritime, le gouvernement hollandais a transmis aux gouvernements cités une note identique par laquelle il déclare que l'Etat néerlandais n'a jamais réclamé pour les envois postaux, les privilèges que concède au transport des lettres, le traité de 1907.

La possibilité qu'en temps de guerre des marchandises frauduleuses puissent être expédiées par la poste existait déjà en 1907

Malgré cela, la seconde conférence de la paix en a reconnu l'inviolabilité. La note élève des protestations au sujet de la confiscation d'envois recommandés et de valeurs adressés par des expéditeurs hollandais en Amérique du Nord et du Sud, en Espagne, Portugal et au Japon.

Le gouvernement néerlandais attend la restitution de ces envois et se réserve le droit de demander des dommages en raison des pertes que subirent du fait des mesures intervenues les expéditeurs intéressés.

Nos Abonnements par la Poste

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur les avantages de notre abonnement postal.

Moyennant **fr. 2.50** par mois ou **fr. 7.50** par trimestre, *La Région de Charleroi* est remise dans toute la Province de Hainaut à nos abonnés, au premier courrier du matin.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste de la Province et aux facteurs en tournée. On est prié de s'y adresser.

A nos Abonnés

L'augmentation toujours croissante des prix du papier et des matières premières nous a forcés à fixer à **2** fr.50 par mois le prix de l'abonnement de LA RÉGION.

Nous avons le plaisir de prévenir nos *anciens* abonnés de Charleroi que ce tarif ne leur sera pas appliqué.

AU FIL DES JOURS

Eh ! mon Dieu, non ! Je ne suis pas misanthrope, ni un pessimiste, ni un loup !

Je ne suis pas un insoumis non plus, comme Procope, le Hussite, ni l'homme atrabilaire que Galien innova !

Je ne suis pas un philosophe cynique ou chagrin, ni un insociable, ni un ours !

Mais, il y a dans la vie, un tas de choses qui m'épouvantent et me font hurler !

Une libellule qui se noie, un pauvre chien que des gamins martyrisent, un vieux cheval que l'on tire vers l'abattoir. un nid détruit par le grésil, la fleur écrasée par un passant. Et toutes ces causes infimes m'attristent profondément.

C'est de la puérilité ! Peut être !

Alors, si je vous dis que les agissements louches des accapareurs, ces pilleurs d'épave, ces forbans ignobles, ces honteux corsaires, me révoltent

Si je vous dis que je m'insurge contre le règne des mauvais maîtres, contre la fortune des mauvais riches, contre le commerce des mauvais marchands, contre les gérances et les pouvoirs des mauvais chefs, vous traiterez ma colère d'inutile sentimentalité.

Et bien, soit !

Car le monde restera le monde, avec des victimes et des bandits

Il y aura toujours des riches et des pauvres, et des moutons de Panurge et des révoltés.

Il y aura toujours des guerres et des crimes...

Et des fous !...

Des fous ! Vous avez raison.

LE SAMARITAIN.

PROPOS D'UN GRINCHEUX

A Pironchamps

Décidément, ces Messieurs du Comité régional sont en train de recueillir les fruits de l'organisation absolument scandaleuse qu'ils veulent à tout prix maintenir.

Nous avons assez souvent protesté contre la mauvaise composition des comités locaux de secours. Mais les paroles du Grigneux, autant en emportent le vent !

En ce moment, les plaintes arrivent de partout, ici c'est le Président, là c'est le Secrétaire, plus loin c'est tout le Comité qui s'arrangent pour retirer de petits ou de gros profits des Comités de secours.

C'est au tour de Pironchamps d'être passé au crible aujourd'hui. Le Comité régional veut sabrer, modifier la composition du Comité de l'endroit. On nous assure que cela va chauffer et que l'on va rire à Pironchamps.

Nos lecteurs seront renseignés exactement sur les événements qui vont se dérouler.

Si le Comité Régional avait voulu ouvrir les yeux, s'il ne s'était laissé guider par des considérations qui n'ont rien à voir avec les secours !

Tout n'est pas fini, cependant, le jeu ne fait que commencer. GRIGNEUX.

CHRONIQUE LOCALE

A l'instruction. — M. le juge d'instruction Adam a fait arrêter dans son Cabinet un nommé Fernand H. de Gilly.

Ce dernier ayant été cité comme témoin dans une affaire de viol fut inculpé d'être l'auteur de ce délit.

Appel aux candidats instituteurs. — Des jurys seront chargés de procéder en juillet 1916, à l'examen prévu par l'article 2 de la loi organique coordonnée de l'enseignement primaire.

Les personnes qui désirent se présenter à l'examen doivent être âgées de 19 ans au moins à la date du 31 décembre au cune dispense d'âge ne peut être accordée.

Pour renseignements complémentaires, écrire : 8, rue Eugène Verheggen, 8, à Bruxelles.

Fortifiant Cusenier. - Xérès Vermouth Sec. E. Vissoul, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Rapatriement. — Samedi matin, à Charleroi, des familles américaines ont été rapatriées par les soins du consul Eugène Parent.

La Bière de chez Lejuste
EST UN VRAI RÉGAL - QUELLE FINESSE

Aux Variétés. — La Direction du Théâtre des Variétés nous fait part d'une excellente nouvelle qui réjouira nos nombreux concitoyens si friands de spectacles wallons.

Les sympathiques artistes du Théâtre Wallon de Charleroi joueront aux représentations de samedi, dimanche et lundi prochains (fêtes de Pâques), la désopilante comédie « C'est l'Amour del cause », de notre réputé auteur Auguste Rainchon.

Le vieux cliché. — Où passera-t-on les vacances de Pâques cette année ?... Au *Trianon* incontestablement. Nous venons de voir le programme qui est épatant.

Exceptionnellement, samedi, dimanche et lundi, la direction donnera, en plus du programme cinématographique les numéros artistiques suivants :

Les Abradys, musicaux ; *Mme d'Autry*, cantatrice ; *Trio Droling*, chanteurs et danseurs américains dans leur sketch.

Oui, à l'apéritif aux Mille Colonnes.

Perdu par M. Faniel de la rue du Vélodrome à Marcinelle, une broche en forme d'étoile montée sur or, dans le parcours de la Ville-Basse à la rue ci-dessus.

Bris de mobilier. — Un habitant de la rue Chavannes nommé L. par suite d'une discussion suivie de coups avec sa femme, a mis son mobilier en miettes. Les dégâts sont évalués à plus de cinq cents fr.

La femme L. a porté plainte, pour coups, contre son mari.

Insultes et coups. — Une femme L. Marie, demeurant au boulevard du Nord, lasse de recevoir des insultes des époux H., a porté plainte contre eux du chef d'injures graves et coups.

Samedi dernier, la plaignante avait reçu des coups, au moins pour la dixième fois.

La police a ouvert une enquête.

Coups et insultes. — Une bagarre a éclate hier matin, place du Manège.

Une ménagère de Gilly, nommée D. Léopoldine, avait acheté une pièce de beurre à une marchande installée sur le marché. Aussitôt son achat placé dans son filet, cette personne s'en alla.

A peine avait-elle fait vingt pas que la marchande à qui elle avait acheté son beurre, l'ayant suivie, la saisit par derrière en lui arrachant son filet, reprit son beurre et la traita de voleuse.

Une seconde marchande accourut également et, à elle deux, terrassèrent la nommée Léopoldine D. ne lui ménageant pas les gifles, etc.

Cette dernière, aussitôt délivrée de ses assaillantes, se rendit au bureau de police pour porter plainte.

Procès-verbal fut dressé.

Le Tour des Halles. — L'animation est toujours grande aux Halles de Bruxelles où la demande est toujours forte. Les arrivages sont assez suivis, principalement en volaille et en fruits dont l'abondance est remarquable. On a côté :

Lapin sauvage	3.25 à 3.75	le kg
Lapin domestique	3.10 à 3.40	»
Poulet de Bruxelles (gros)	fr. 12.50 à 15.00	pièce
Poulet de Bruxelles (moyen)	9.50 à 10.50	»
Poulet de grain	6.50 à 7.50	»
Poule grosse	9.50 à 10.50	»
Poule moyenne	4.25 à 6.50	»
Pigeon vieux	2.00 à 2.25	»

Les primeurs sont fort demandées. Les pommes sont de très belles qualités. Beaucoup de jets de houblons. On a côté :

Pommes Belles fleurs	0.50 à 0.75	»
Court-pendus	0.70 à 1.80	»
Grisettes	0.90 à 1.50	»
Poires à cuire	0.50 à 0.80	»
Jets de houblon (le kilo)	0.90 à 1.10	
Ail id.	4.25 à 0.00	
Poireaux (la botte)	0.15 à 0.45	

La viande est très abondante. Les demandes fléchissent notablement. Les prix restent à la hausse.

Rôtis : Aloyau	fr. 4.50 à 4.80	kg.
Filet détaché	7.00 à 8.00	»
Grosse cuisse	5.50 à 6.00	»
Plate cuisse	5.00 à 5.50	»
Côte de bœuf	4.25 à 5.00	»
Bouillis : Jarret	1.60 à 3.00	»
Poitrine	3.00 à 3.60	»
Plate-côte	3.60 à 4.00	»
Flanchet	3.60 à 3.80	»
Veau : Blanquette	3.00 à 3.40	kg.
Cuisse	4.00 à 4.50	»
Côtelettes	3.50 à 3.80	»
Jarret	1.60 à 1.80	»

CHRONIQUE RÉGIONALE

Malgré les difficultés existantes, le **DOME DES HALLES**, Charleroi, habille toujours aux anciennes conditions. 2382

Jumet. *Exposition des beaux arts.* — Nous avons omis, bien involontairement, dans notre chronique d'hier, de citer MM. Dessent, Bughin, échevins et Emile Jaumet, conseiller communal, comme ayant assisté à la séance d'inauguration de cette brillante exposition des beaux-arts.

Plus de 700 entrées ont été enregistrées et les personnalités artistiques qui ont visité l'exposition sont unanimes à déclarer que jamais semblable manifestation de l'art wallon n'a été organisée dans le Bassin de Charleroi.

Rappelons à nos lecteurs le magnifique concert que donnera aujourd'hui à 5 h. 1/2 (h.e.) le Decem de Charleroi.

Jumet-Houbois. — *Salon Berger.* — On nous annonce qu'à l'occasion des fêtes de Pâques une première série de représentations sera donnée le samedi 22 en soirée, le dimanche 23 et le lundi 24 courant en matinée et soirée de la grande revue locale « Tout Jumet y pass'ra ». Cette revue interprétée par une troupe d'élite se composant d'une vingtaine d'artistes de renom, étant entièrement locale, promet d'être un triomphe.

Afin d'éviter l'encombrement, la location sera ouverte dès dix heures du matin.

Marcinelle. — *Une brute.* — Samedi, vers 5 h. du soir, Louis F... cueillait paisiblement quelques poignées d'herbes aux abords du chemin; peut être passait-il de temps en temps le bras sous les fils clôturant la prairie d'un sieur Fernand M., habitant aux Haies.

Celui-ci ayant aperçu le manège de Louis F. ., lui lança un coup de poing et un formidable coup de bâton à la figure.

Le docteur a dû pratiquer plusieurs points pour suturer l'horrible plaie.

Louis F... a porté plainte à charge de la brute.

Mont-sur-Marchienne. — *La Revue locale.* — La première de la Revue « Brie Broc » est irrévocablement fixée au 2 juillet prochain. Elle sera représentée successivement sur la scène du Café du Théâtre, sur celle de la Maison du Peuple et sur celle du Cercle catholique. Le concours de plusieurs artistes wallons lui est assuré. Une symphonie de 18 musiciens, parmi lesquels figurent des noms d'artistes, sous la direction du talentueux René Bodson, est également engagée.

Les auteurs travaillent d'arrache pied à l'épilogue qui clôturera dignement cette œuvre appelée à un grand succès.

Mais chut, n'en disons pas plus pour le moment.

Marchienne-au-Pont. — *Arrestation.* — Il y a huit ou dix jours, le tribunal correctionnel de Charleroi avait condamné un sieur Célestin D. à 9 mois de prison et 50 fr. d'amende pour recel d'un cheval volé. L'arrestation immédiate de D. qui faisait défaut fut ordonnée

Samedi soir, la police locale apprit le retour de D. Les agents Decorte et Massart se rendirent aux abords de son domicile et après une embuscade assez prolongée, ils acquirent la certitude qu'il était bien chez lui occupé à préparer de la « babawe » objet de son commerce, dans une de ses remises.

Les agents escaladèrent un mur de 3 mètres et, tels deux bolides, tombèrent à l'intérieur de la cour, ; ils furent aperçus par la femme D..., qui cria : « Célestin ! y sont là ! ! »

Célestin n'eut pas le temps de se retourner, car, sans perdre un instant, les agents sautèrent sur lui et lui passèrent les menottes.

Malgré l'arrivée de toute la famille qui « rouspétait », Célestin fut conduit à l'amigo, où il fut enfermé, pour être conduit dimanche matin à la prison de Charleroi, où il est maintenant en sûreté.

Vol. — Grégoire A. de Dampremy, veuf et remarié, s'était fait passer pour jeune homme aux yeux d'une nommée Aline de Marchienne qui vit seule afin de pouvoir cohabiter avec elle. Il y était parvenu et jouissait de beaucoup de bien être dans sa nouvelle situation.

Or, dernièrement, Aline apprit par la police que Grégoire était bel et bien remarié. Elle en fut désolée et mit Grégoire à la porte.

Ce dernier jugea bon en partant de s'approprier un porte-cigare de grande valeur appartenant à Aline. Cette dernière a porté plainte.


GONZE
Opticien-Spécialiste
12, r. Puissant, Charl.
Maison de confiance

Lodelinsart. — *Vol.* — Dans la nuit du 14 au 15 courant, des malandrins se sont introduits dans la maison de Mlle Elisa Hendrickx, à Bon Air, par le soupirail de la cave. Et ils ont enlevé 45 livres de beurre et 15 fromages.

Le tout d'une valeur de plus de 200 francs.

La police a ouvert une enquête.

Plusieurs vols commis de la même façon à Lodelinsart font penser avec raison qu'une bande de rats de cave travaille dans cette commune.

On espère que son existence sera aussi éphémère que celle de la bande de Charleroi dont le procès commence aujourd'hui au tribunal correctionnel.

Aldi **20 Cigarettes 20 centimes**
Fumeurs,
Demandez-la partout

Couillet. — *Vol.* — Le garde Emile Blairon, attaché au service du charbonnage de Marcinelle Nord, a surpris le nommé François V., demeurant rue des Pierres, au moment où celui-ci transportait 2 kilos d'avoine dans un sac à tartines.

Cette avoine avait été dérobée au préjudice de la Société à laquelle le délinquant est occupé en qualité de houilleur.

Ce dernier a reconnu le vol mais a invoqué comme excuse que cette avoine était nécessaire à la confection d'un remède pour une affection dont souffre sa femme, ce produit étant difficile à se procurer pour le moment.

Procès verbal a été rédigé.

Vol. — Emmanuel Vandemaesbrugge, garde au même établissement, a surpris de son côté un ouvrier P. Gustave, demeurant rue de Villers, au moment où celui-ci emportait de l'avoine dissimulée dans un flacon en fer blanc.

Il y a enquête.

Singulière mère. — Laissant sans soins ses deux mioches, l'épouse Léon D. de la rue du Pige a été trouvée dans un café en état d'ébriété.

Elle a été écrouée à l'amigo pour y cuver sa boisson.

Trouvé. — On a trouvé un bracelet en argent, appartenant vraisemblablement à une communiante

On peut le réclamer à M. le percepteur des postes, rue de Villers.

Vol. — Arrestation. — Hier, vers 5 heures du matin, la police était informée que trois individus descendaient la route de Philippeville, venant de Loverval.

Un agent se rendit immédiatement dans cette direction et fila les suspects dont l'un conduisait un mouton et les deux autres étaient porteurs d'une manne. Se voyant découverts et sur le point d'être rejoints, ces individus détalèrent à toutes jambes, abandonnant le mouton et la manne.

L'agent de police s'élança à leur poursuite ; il ne put arrêter que le nommé Louis Legrand, demeurant à Marcinelle, rue du Cazier. Il refusa de donner le nom de ses compagnons, sous le prétexte qu'ils lui étaient inconnus.

Legrand a été conduit à Charleroi et mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.

La manne contenait huit lapins vivants.

C'est le deuxième vol important commis depuis huit jours et la police, gardienne vigilante de la sécurité publique est parvenue à s'assurer de la personne de leurs auteurs, car dans ce vol les deux complices de Legrand ne tarderont pas aller rejoindre ce dernier à la prison de Charleroi.

Décidément, MM. les escarpes, Couillet n'est pas un champ propice à vos exploits.

Diffamation. — Eugène S. porte plainte à charge de Jeanne D., demeurant rue de Gilly, car cette femme a tenu à son égard des propos portant atteinte à son honorabilité.

Une enquête est ouverte.

Paniers et mannes en 1re genres et pour toutes mesures, corbeilles, berceaux, vanneries fines, à des prix défiant toute concurrence. 261, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram).

Châtelet. — *Solo-schlem.* — Vendredi, au café Boux, un solo schlem a été demandé par Pietrons Léopold, qui avait dans son jeu 9 piques, as, roi, valet et petites ; as et roi de cœur ; as et roi de carreau.

Les joueurs étaient : R. Boquet, Jh Henin et G. Douvère. Piétrons a parfaitement réussi son jeu.

Bouffioulx — *Les Vols.* La série continue, sans se soucier des descentes du Parquet et des patrouilles, les voleurs de poules opèrent impunément presque chaque nuit.

La nuit du 14 au 15, huit poules ont encore été enlevées chez M. Huchon.

Il n'y aura bientôt plus de volaille au chamborgneau. On demande un Sherlock-Holmes.

Courcelles. — *Contrôle.* — Les opérations de contrôle auront lieu à l'Hôtel de Ville, vendredi prochain 21 courant :

A 11 h. 15 pour les invalides, les étrangers et les classes de 1885, 86, 87, 92, 93, 94 et 99.

A 12 h. 15 pour les classes de 1888, 89, 90, 91, 96, 97 et 98.

A 12 h. 45 pour la garde civique.

Les harengs obligatoires. — Nous avons lu l'affiche ci-dessous apposée sur les murs du village. Oyez ! estomacs délicats :

« Le Comité régional de secours a prescrit la vente aux communes de harengs, *sic* à raison de une pièce par habitant. Chaque famille doit enlever au plus tôt la part qui lui revient.

» Si à partir du 1er mai, une partie de cette marchandise reste en souffrance, le Comité local de ravitaillement *refusera la distribution de toutes autres denrées* aux personnes qui n'auront pas acheté de harengs à cette date.

» Le Bourgmestre,
» (s) MARTIN. »

Les Courcellois sont prévenus : pas de harengs, pas d'autres denrées !

Wanfercée Baulet. — *Vols.* — La nuit du 14 au 15 avril, des malfaiteurs ont visité le quartier de Wanfercée :

1° On s'est introduit dans le poulailler de Bertrand François, rue Fond des Gayes, où l'on a enlevé dix poules.

2° Chez la veuve Lavaël Joseph, même rue, on a fait sauter la porte du poulailler, mais au bruit occasionné par la chute de la porte, les gens de la maison se sont réveillés et ont mis les voleurs en fuite.

3° Chez Thomé Emile, cultivateur, rue du Chêne, on a fait sauter la porte de la remise où l'on a tué et enlevé deux petits cochons.

La police locale a ouvert une enquête et recherche activement les auteurs de ces vols.

Goutroux. — *Vol.* — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des voleurs se sont introduits dans les dépendances de ce qui fut la belle ferme Beyart à Goutroux (incendiée le 22 août 1914) et occupée par M. Victor Trigalet.

Après avoir fracturé la porte du poulailler, ils ont fait main basse sur 20 poules et 2 coqs. C'est au moins la troisième fois que M. Trigalet est la victime des visites de malandrins.

Disons que l'an dernier — obéissant à on ne sait quels mobiles, car M. Trigalet n'a aucun ennemi dans la commune — un ou des individus mal avisés, avaient planté dans les récoltes du même, de nombreuses branches en fer, dans le but évident, de détériorer les machines agricoles, lors de la moisson.

Une instruction ouverte à ce sujet, serait toujours en cours, si nos renseignements sont exacts.

Lobbes. — *A la Goutte de lait.* — Jeudi trente femmes, portant leur bébé se sont présentées à l'œuvre de la Goutte de lait. Dans le local désigné les petits ont subi la visite du médecin, celui-ci a ordonné les soins spéciaux à chaque cas.

Chaque jeudi cette visite aura lieu, et les mères recevront en outre quelque nourriture pour elles et leur nourrisson.

Il faut rendre justice aux louables efforts des dames de la bourgeoisie qui font tout leur possible pour atténuer l'âpreté de la situation présente dans les familles des nécessiteux.

Voirie. — Pour la seconde fois, une grosse locomobile fait le camionnage de grès des carrières de l'Espérance à la gare. Par ce fait, les petites rues par où elle passe, massive et pesante, sont dans un pitoyable état. N'y aurait-il pas moyen de changer l'itinéraire qui ferait disparaître cet inconvénient ? Nous soumettons la réclamation à Qui de Droit et espérons qu'il trouvera remède quelqu'il soit.

Sars-la-Buissière. — *Au Ravitaillement.* — En règle générale le public est satisfait du fonctionnement du Comité. On se demande, pourtant, si les ravitailleurs ne pourraient mettre un abri couvert à la disposition des clients, pour attendre leur tour aux distributions de pain ; ces jours derniers, notamment, les ménagères faisaient queue devant le local sous la pluie battante et pataugeaient dans la boue.

Piéton. — *Distribution de patates.* — Dimanche matin les habitants de Piéton ont eu la bonne fortune de recevoir 5 kilos de pommes de terre par bouche pour leur consommation. Ces tubercules se payaient à raison de 20 centimes le kilo.

Aujourd'hui ou demain aura lieu la distribution pour la plante.

Heureux Piétonnois comme nous vous envions !

Nos travaux publics

A HOUDENG-GŒGNIES. — L'adjudication des travaux de la rue Léopold II a eu lieu cette semaine au gouvernement provincial à Mons et a donné les résultats suivants, le devis étant de fr. 31.320.

1. Henri Ganssons, de Houdeng-Goegnies, pour 32 ou 30 pavés par mètre carré, fr. 31.890 et 30 650.
2. Willocq Victor, de Lessines, fr. 32.848,25.
3. Moulin Emile de Ladeuze et Delpart Omer, du même lieu, fr. 32 890.00.
4. Vleminck Arille, d'Ath, fr 34 449 00.
5. Lepoivre Florent, de Seigneies, fr. 36 500 00.
6. Baerens René, de Parijcke, fr. 34 848 00 ; avec des pavés en grès ordinaires, fr. 32 890 00.
7. Seghin Norbert, de Trazegnies, fr. 36 940 00.
8. Delcambe Jh., de Braine l'Alleud, 37.900.00 francs.

M. Henri Janssens est déclaré adjudicataire.

Il y a lieu pour le Conseil d'émettre un vote approbatif.

A GOUY-LEZ PIÉTON — L'administration communale de cette localité va mettre en adjudication la construction d'un égout rue du Calvaire.

L'estimation est de fr 3,670,40 et l'adjudication aura lieu le jeudi 20 avril, à 6 h. du soir, en l'hôtel communal de Gouy lez Pieton.

A ECAUSSINE-LALAING. — Cette localité va s'entendre avec la commune voisine d'Ecaussines-d'Enghien pour l'établissement à frais communs d'une distribution d'eau.

On sait que les travaux préparatoires entrepris par cette dernière localité ont donné des résultats favorables.

A MIGNAULT. — L'ancien cimetière de cette commune va être désaffecté D'importants travaux de déblaiement seront nécessaires pour convertir ce champ de repos en place publique.

A COURT SAINT-ETIENNE. — On va mettre en adjudication les travaux d'entretien pendant un bail de 5 ans du 27e lot du chemin de grande communication, territoires de Chastre, Villeroux, Blanmont et de Court Saint-Etienne.

Le montant du devis est de fr. 3 162.63 et la date de l'adjudication est annoncée pour le samedi 29 avril.

A HÉVILLERS. — D'importants travaux d'amélioration vont être exécutés cette année au chemin de grande communication n° CC IX, au centre de la commune d'Hévillers (Brabant)

Le montant de l'estimation s'élève à fr 101.395.83 et la date de l'adjudication est annoncée pour le 29 avril.

A CHINY. — La commune de Chiny, dans le Luxembourg, va mettre en adjudication, les travaux de voirie suivants :

1er lot, transport des pierrailles, etc., 3 875 00 francs.

2e lot, fourniture de sable, fr. 1.400 90.

3e lot, fourniture de tuyaux en ciment, 4.046 00 francs.

4e lot, fourniture de pavés, pierres bleues, etc., fr 21 538 00.

5e lot, cylindrage des chaussées, fr. 580 00. H.

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 17 AVRIL

Vol de charbon. — Trente et un indigènes, tant hommes que femmes, habitant Châtelet, Pont de-Loup, Farcienne et Gilly sont prévenus d'avoir ramassé du charbon sur le terril du charbonnage du Boubier à Châtelet, et ce à de nombreuses reprises pour la plupart d'entr'eux.

Quelques uns seulement n'ont commis qu'une seule infraction à la défense formelle faite par la direction du charbonnage de ramasser sur le dit terril.

Tous les prévenus reconnaissent les faits leur reprochés ; ils donnent comme excuses la misère dans laquelle ils se trouvaient pendant la période de l'hiver.

Le tribunal leur inflige des peines de prison variant entre 72 et 5 jours, ainsi qu'une amende de 5 francs, accorde un sursis de 5 ans à ceux des prévenus dont les antécédents le permettent.

Opposition — Emile D. de Charleroi fait opposition à un jugement le condamnant à une peine de 8 mois de prison et 5 ans d'interdiction pour vol de tuyaux en plomb commis au préjudice de M. Pierre Gillain, habitant boulevard Jacques Bertrand.

Le tribunal ramène la peine à 7 mois de prison.

— A. T..., de Charleroi, fait opposition au jugement qui l'a condamné par défaut à une peine de 7 mois de prison pour avoir recelé des planches volées au préjudice de M. Sompart, de Montigny-sur Sambre. Le tribunal confirme le premier jugement.

Bibliographie

Le « Tarif général des frêts » pour tous les ports accessibles à nos produits, dressé par M. Jules Tournay, le plus ancien affréteur de Charleroi jouit d'une grande vogue. A juste titre, il est très apprécié du monde du commerce et de l'industrie. C'était à prévoir du reste, car cet ouvrage si intéressant sera un guide très précieux pour les opérations à traiter par bateaux.

Le dépôt se trouve chez M. Jules Tournay, affréteur, 8, quai de Sambre, Charleroi.

* * *

Durant ces années troublées par une guerre quasi universelle, où non seulement la pauvre vieille Europe est à feu et à sang, mais encore les autres parties du monde, bon nombre de personnes voudraient avoir des détails sur les différents pays où l'on se bat, ainsi : en Afrique du Sud, au Cameroun, en Perse, en Turquie d'Asie, etc. sans compter la Chine et le Mexique où on est en pleine révolution et savoir quelles sont les mœurs de tous ces peuples qui participent à la lutte : les Sénégalais, les Hindous, les Australiens, les Canadiens.

Eh bien ! tous ces renseignements on peut les trouver facilement à la Librairie de la Bourse au Passage, dans l'ouvrage : « Les Voyages autour du Monde ».

Celui-ci a sa partie historique rédigée par un historien érudit M. Charles Simond

Quant à l'autre partie, la plus intéressante, traitant des mœurs des us et coutumes, écrits également en un français impeccable, d'un style clair et concis, elle est due à la plume d'hommes ayant séjourné dans les différents pays d'une façon continue et à même, par leurs fonctions ou leurs affaires, de juger et d'apprécier.

Nous sommes certains que tous ceux qui cherchent à s'instruire et que les voyages intéressent, voudront se procurer ce livre tout d'actualité.

Prix : Le volume broché 1.50, cartonné 2 francs.

En vente à la même librairie ;

Petit Larousse illustré, édition 1916	fr. 6 50
Favresse et O. Pâtre, jardin potager	2.00
Chevalier, La floriculture	3 50

1888

FINANCES

VILLE D'ANVERS

Emprunt de 183 440.000 francs (1887)

Liste du 164e tirage au sort

Tirage du lundi 10 avril 1916

150 séries, soit 3 000 obligations, remboursables à partir du 1er juillet 1916 et à présenter avec le coupon n. 29 attaché :

S. 22943 n. 15, remb. par	fr. 10 000
S. 36107 n. 18,	1.000
S. 22943 n. 4	500
S. 3215 n. 21	250
S. 43204 n. 10	250

Obligations remboursables par 150 fr. :

S. 6348 n. 16	S. 7090 n. 25	S. 11729 n. 6
S. 13609 n. 22	S. 21707 n. 7	S. 23186 n. 13
S. 25979 n. 1	S. 38708 n. 7	S. 40737 n. 4
S. 43399 n. 10	S. 44340 n. 25	S. 46190 n. 9
S. 46684 n. 16	S. 51920 n. 22	S. 55522 n. 17
S. 56540 n. 20	S. 58896 n. 5	S. 61340 n. 22
S. 61679 n. 22	S. 64466 n. 1	

A l'exception des numéros spécialement désignés ci dessus, les séries suivantes sont remboursables par 110 fr. :

824	1447	1691	1876	2592	3248	3734
4943	6329	6342	7090	7399	7669	9074
9260	9892	11193	11729	11949	12951	12997
13609	13799	13926	14163	14246	14963	15344
15577	16457	16684	17583	19492	20284	20390
21699	21707	22943	23170	23186	24304	24449
25862	25723	25979	26361	27609	28130	28279
28777	28884	30213	32572	34368	35918	36107
36543	38708	38868	39438	40187	40737	44524
44834	42279	43399	44133	44304	44340	44362
44764	45361	45386	46266	46290	46684	46852
47844	48063	48164	48892	48950	49671	50525
51756	51920	52594	54258	54371	55230	55522
56334	56840	58896	59723	60145	60981	61340
61679	62225	62523	62735	63099	63326	63770
64313	64466	65899	66239	66626	66928	67874
68047	68191	70258	71615	71939	71931	73257
73364						

* * *

Monsieur **LAZARD**, agent de change, 22, rue de Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Encaissement de coupons.

Nous sommes acheteurs en actions ordinaires : Tarentaise, Charbonnages Wilfem Sofia et divisés les Laura.

PORTS

Billard

CHARLEROI. — Concours de bienfaisance. — Local Boschstaard Jules, rue Oblique.

A signaler entre toutes, une latte sensationnelle, qui eut lieu au cours de la soirée de jeudi. En présence : un joueur de 4e catégorie contre un joueur de seconde. Malgré l'handicap et toute la force de celui-ci, son partenaire lui donna une maîtresse leçon.

C'est avec une justesse remarquable que M. Ernest Vermeullen, dit « Jefque » surmontait toutes les difficultés. La souplesse de son jeu le fit se surpasser au delà de toute espérance ; il clôtura la partie à son avantage par une série, magistralement enlevée, de 24 points.

Ce résultat est un exemplaire pour un joueur de 4e. Nos félicitations. MEZZI.

Foot Ball

CHATELINEAU. — Chatelineau-Sports organise, à partir du 21 mai prochain, un tournoi de foot-ball pour 1re et 2e divisions. Deux prix pour 1re division valeur 100 frs et deux prix pour 2e division valeur également 100 frs.

Droit d'inscription fr. 7.50. Nombre de joueurs illimité.

Nous tiendrons compte des équipes de 2e division qui seraient encore engagées au championnat de Charleroi. Un arrangement se ferait éventuellement,

Inscription jusqu'au 7 mai prochain chez Drion, place de la Madeleine, 14, à Chatelineau.

Terrain situé à Chatelineau Gare.

Des règlements seront envoyés à chaque club.

Jeu de balle

Charleroi, le 17 avril 1916.

Monsieur le Directeur,

Dans votre honoré journal du vendredi 14 courant, chronique sportive « jeu de balle », nous avons pris connaissance des vœux formés par les joueurs de première catégorie pour obtenir le rétablissement des luttes sur les diverses places de notre ville et ainsi pouvoir continuer l'œuvre qu'ils ont commencée l'année dernière au profit de nos frères prisonniers en Allemagne.

Les joueurs de seconde du bassin et des environs de Charleroi applaudissent à cette demande et se permettent humblement de solliciter à l'instar de ce qui va être fait à Bruxelles, la formation d'équipes composées d'éléments de première et de seconde comme le démontre l'extrait ci dessous du journal le « Messager de Bruxelles » du 15 courant :

La « Petite Balle » à Bruxelles

Les amateurs de petite balle vont plus que probablement obtenir satisfaction. Quelques luttes intéressantes vont avoir lieu cette saison dans l'agglomération bruxelloise. Cinq parties seront vraisemblablement formées. Voici quelques indications au sujet de leur composition :

1. Saint Gilles ; H. Cantigneau, Roland Delattre, Jacques Van Bellingen, F. Wallen, Janot
2. Ixelles : Jef Claessens, Jacobs, Mingot (l'Américain), Gossieux et X.
3. Forest : Regnart, Thibaut, P. Vanderborght, L. Renart et X.
4. *Bruxelles Jeune Paume* : Jean Brauwers, P. Beuskens, Jacques Kelleter, Jean Lus et X.
5. *Ixelles alliés* : une équipe d'amateurs, sous la direction de Schoonbroodt Baudet.

Comme on le voit, avec ces cinq équipes bien balancées, on peut espérer des compétitions disputées avec acharnement.

Quelques questions secondaires d'organisation restent seules à solutionner : espérons que ce sera chose faite au cours de la réunion qui doit avoir lieu dimanche matin.

Nous espérons que l'exemple donné ci dessus par les ténors bruxellois sera suivi par ceux du bassin de Charleroi, et qu'une décision dans ce sens interviendra pour qu'il soit donné l'occasion aux joueurs de seconde de contribuer à cette bonne œuvre de charité.

Un groupe de jeunes joueurs.

Etats-Civils

CHARLEROI. — Du 8 au 15 avril.

Naissances. — J.-B Hanlotte, rue Jozet, 18 ; Gustavine Marie Brunin, rue Fiesche, 55 ; Léonelda Gilbert, Grand'rue, 156 ; José Richard Deltenre, rue du Ravin, 29.

Mariage. — Edouard Crispin, serrurier poêlier, boulevard Jacques Bertrand, 116 et Albine Henin, ménagère, avenue de Waterloo, 65.

Décès. — Jules Haubard, 8 mois, fils de Jean-Joseph, rue Bayet, 93 ; Edouard Dereymackers, journalier, 35 ans, célibataire, rue Quinet 7 ; Rosa Cnockaert, 2 mois, fille de Camille, rue du Cavalier, 46 ; Philomène Pierlot, ménagère, 62 ans, veuve Emile Dussart, rue des Trois Pistolets, 5 ; Julie Roberti, sans profession, 66 ans, veuve de Victor Jean Taels, rue Broucheterre, 29 ; Victorine Piret, sans profession, 64 ans, épouse Jules-Joseph Lefèvre, rue de Bruxelles, 2 ; Jean François Saeyer, cordier, 45 ans, époux de Paulina De Baerdemacker, domicilié à Montigny sur Sambre ; Louis Lenoir, négociant en vins, 65 ans, célibataire, rue de Montigny, 3 ; Jules Lorinux, poêlier-serrurier, 51 ans, époux Juliette Piteau, rue de France, 34 ; Flore Vitté, journalière, 40 ans, célibataire, rue Petite Perdue, 7 ; Jules Foulon, 2 ans, fils de François Victor, boulevard Zoé Drion.

Ateliers de Constructions Electriques
DE CHARLEROI
(SOCIÉTÉ ANONYME)

Messieurs les Actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 27 avril 1916, à 12 heures, au Siège Social, 91, rue de l'Enseignement, à Bruxelles.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1915.
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 28 des statuts.

Les dépôts de titres seront reçus :

A Bruxelles : à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc ;

Chez M. E. L. J. Empain, banquier, 95, rue de l'Enseignement.

A Charleroi : à la Banque Centrale de Sambre. 2705

Saucisson de Jambon
Garanti pur
Qualité extra

Ne contenant que de la viande de bœuf et de porc. Envoi d'échantillons sur demande. Prix spéciaux pour grossistes. — Dépositaires sont demandés.

Faire offres P. BOEYKENS
100, rue Vanderborgt 2803 Bruxelles

J'offre

un beau complet pour hommes, sur mesure, en tissus très solide, cent dessins au choix, pour le prix incroyable de

29 Fr.

Coupe et façon garanties

A LA RUINE

98-100, rue du Manège, près du Viaduc
CHARLEROI 2420

Savon en poudre
Jh. Ceurremans
de WILRYCK (Anvers)

prévient sa nombreuse clientèle que la qualité du « Bonna » et de « Triplex » sont actuellement falsifiées ou imitées. Le seul agent général pour la province du Hainaut pour la vente de ces produits habite toujours 2811

46, Rue de Marchienne.
MARCINELLE

Ventes et locations

A louer pour le 1er mai 1917, ferme avec un beau corps de logis et une culture de 67 hect. Pour tous renseignements s'adresser à M. Guyaux Adelin, rue de la Station, 66, à Châtelet. 2647

Maison particulière convenant pour tout commerce à louer 76 rue de Marcinelle. S'adresser n° 17, rue Charles Dupret.

A louer pour le 1er mai, maison à usage de café, coin des rues des Piges et du Commerce. S'ad. aux moulins à vapeur et brass. de Marchienne. 2793

A remettre, bon marché, pour cause de maladie, café-hôtel wallon, gare du Midi. S'adr. Pain, boul. du Midi, Bruxelles. 2804

A louer pour le 1er mai, maison à usage de café, coin des rues des Piges et du Commerce. S'adresser aux Moulins à vapeur et Brasserie de March.-au-Pont. 2793

Beau magasin à louer aux Usines de la Nervienne, à Marcinelle Villette ; 40 fr. par mois ; s'y adresser. 2809

Pour cause de décès à remettre de suite café, salon de coiffure bien achalandé, bonnes conditions de reprise. Pr adr. bur. journal. 2805

Beau magasin d'épiceries à remettre, firme connue. Prendre adresse bur. du journal. 2769

On désire louer bel appartement garni ch. à coucher et cuisine, préférence centre ville. Ec. Région F H 2814

Offres et demandes d'emploi

Jeune employé pointeur est demandé par atelier de construction des environs. Ecrire A B C, 208, journal, en indiquant références et prétentions. 2759

Dame seule cher. emp. 3, 4 pl., eau, gaz et gaz, dans mais. part. Ec. M N bur. du j. 2807

On demande de suite bons ouvriers maçons. Bons salaires. S'ad. boulev. Audent, 101. 2811

Charbons. — Ex-chef de service charbonnages sans emploi cause guerre, demande représentation ou réceptions. Ecr. bur du journal D M J. 2785

Ventes diverses

On demande moutons, chevreaux, six semaines. Env. adres. Arth Renier, Lodelinsart (Gros Fayt). 2806

Auto-motos-cycles A. M. C. 53, r. du Gd Central. — Vente et achat de vélos neufs et d'occasions. Atelier de réparations. 2498

Occasion. — Belle double porte intérieur à vendre, 2m40 o. 1m25, 40 fr. Adr. bureau du journal. 2789

Sirop, 1re qté, 165 frs. Legat à Courcelles 2810

Achat de vieux papiers. Destruction des archives. Florian Bolle, 16, rue Desandrouins, Charleroi. 2711

On dem. acheter chien policier forte taille, bon défenseur. S'adr. Thonon, rue de Marcinelle, 115, Couillet. 2790

Prêts

sur livrets d'épargne et tous de vitis

Achat de titres actions, obligat., etc.

S'ad. à Charleroi les lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 16 h. n° 27, Place du Sud (au second) et à Bruxelles, 56, Bd du Nord. 2755

Occasions

Pendant 15 jours

25 chamb. à coucher t. styles et de t. bois.
25 salles à manger de t. styles et de t. bois.
100 bureaux de t. systèmes et de t. bois.
50 porte manteaux de tous bois.
25 lustres bronze, et gar. chem., objets art.
25 chaises long., fauteuils club, garn. salon

59, R. Tanneurs
Bruxelles 1649

Suis acheteur de tout ce qui concerne autos, motos, vélos, pièces usagées ou non. Lebrun, Marchiennes, place, n° 7. 2773

Caisse Enregistreuse. On dem. acheter occasion. Ecr. 39, avenue Midi, Bruxelles. 2735

Le sieur Senterre Edouard fils, boucher, à Roux Bassée, informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que sa femme Augusta Remy a pu ou pourrait contracter, celle ci ayant quitté le domicile conjugal 2794

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Charbonnages de Fontaine-l'Evêque
à Fontaine-l'Evêque

Nous avons l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires, que l'Assemblée Générale ordinaire aura lieu au Siège social, à Fontaine-l'Evêque, le mercredi 26 avril 1916, à l'heure statutaire.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires ;
2. Communication du Bilan et des Comptes de l'exercice 1915 ; approbation s'il y a lieu ;
3. Décharge à donner à MM. les Administrateurs et Commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Les actions peuvent être déposées :
1° Au Siège Social, à Fontaine-l'Evêque ;
2° Chez M. Charles Bivort, banquier à Gilly ;
3° A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi ;
4° A la Société Générale de Belgique à Bruxelles.

Pour être admis à l'assemblée, les porteurs d'actions ou leurs mandataires doivent faire connaître à l'Administration, dix jours d'avance, le nombre et les numéros d'actions qu'ils possèdent ou représentent.

Au nom du Conseil d'Administration :
L'Administrateur Directeur Gérant,
E. LAGAGE.
Le Président,
CH. BIVORT.
2579

Hauts-Fourneaux du Sud de Chatelineau
(SOCIÉTÉ ANONYME)

MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 4 mai 1916, à 1 heure (h. c.), au Siège Social, à Châtelineau.

Ordre du Jour :

1. Rapports des Administrateurs et des Commissaires ;
2. Bilan de l'exercice 1915 ;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Conformément à l'article 32 des statuts, le dépôt des actions devra se faire au plus tard le 29 avril, à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles ; au Crédit Général Liégeois, à Liége ; à la Banque Centrale de la Sambre et à la Banque de Charleroi, à Charleroi, et au Siège Social, à Chatelineau.
2733 *Le Conseil d'Administration.*

MODES
Maison PARIS
19, Rue du Laboratoire 2801 CHARLEROI

Achat de Vieux Papiers
Fabrique de Sachets
Devis - Lalieu
10, rue de Marcinelle 2325 Charleroi

Maison BROUETTE, à Châtelet. -- F. LÉANNE, successeur
Bas de coton Bas de cachemire, bas de fil, etc., à jours et unis, toutes teintes, depuis **0 fr. 75**
Laines à tricoter en toutes teintes. Grand choix de bas et chaussettes pures laines, etc.
Spécialité de coton à crocheter et à broder D. M. C., Tambour, Cats, etc.
Fils à coudre, savons Maubert, véritable glycérine ; Peignes et Epingles pour coiffures, etc. 2685
LA SEULE MAISON vendant bon marché

Briqueteries Mécaniques
Sainte-Barbe
GOSSELIES
Briques de façade de toutes teintes
Deux millions briques ordinaires à vendre. Peuvent être chargées sur wagons 2277

Venant de m'associer avec une des plus importantes fabriques de formes du pays, je pourrai fournir les formes aux prix que les maisons de gros achètent, ainsi que toutes les fournitures. De grandes différences de prix seront accordées
Maison Léon MAL-MARÉE
Chaussée de Bruxelles, 88-90-92
Rue de Pierre-Hene, 1-2-3
Arrêt du tram rue Pierre-Hene 2660

Appareils, Plaques, Papiers, Produits
Photographiques
Articles pour peintres et artistes
A LA BOULE ROUGE
G. PONS
14, rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

Bois Découpé
pour foyers, 10 fr. le stère
BOIS pour Boulangers, Fr. 8.50
(Rendu domicile)
LÉON PIRSOUL
Rue Devillez 48 2756 GILLY

MORATORIUM
A Messieurs les Commerçants et Industriels
Pour vos travaux comptables : tenue de livres, organisations, mise à jour, redressements, inventaires et bilans. Expertises, surveillance et liquidation, il est de votre intérêt de vous adresser à des comptables professionnels. Renseignements gratuits à
L'Association des Experts-Comptables
22, rue de Montigny 2258 Charleroi
Consultations : en semaine, de 2 à 6 h., le dimanche, de 8 à 11 h.

TOURBE LITIERE
-- Engrais Chimiques --
SAVON en poudre
Léon RILE, 3, Rue de l'Hôpital
MARCHIENNE-AU-PONT 2613

Importants CAPITAUX disponibles pour
Prêts Hypothécaires
en 1er rang, sur propriétés de rapport louées ou occupées, terrains cultivés et bois.
Renseignements gratuits : **Cam. J. Bourguignon**, 18, rue de Bosquetville, Charleroi (de 9 à 12 h. 959

Docteur PONT
Spécialiste des maladies de l'ESTOMAC
Aigreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlant, oppressions, palpitations, digestions difficiles, maux de tête, Constipation, idées noires, neurasthénie, etc.
MALADIES INTERNES **MALADIES DE LA PEAU**
Rayons X - Analyses - Electricité médicale
CHARLEROI, 3, rue de Montagne.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanche de 9 à 11 h.

Mine de Plomb **CORNET**
en fûts et en sacs américains
Térébenthinol pour les fournaux
Disponible ; 50 caisses savon en poudre Elizabeth
40 caisses savon Gold et genre Sunlight
Jules CORNET-DELPORTE, Gosselies
2716

Prix spéciaux pour la guerre
ECOLE DE COUPE
ET DE COUTURE
41, rue du Grand-Central, Charleroi
Directrice : Mme Vve L. Pirsoul
Leçons particulières à l'heure et par parties
Leçons à domicile. — Vente de Journaux de Modes
Patrons sur mesures 2388

Agriculteurs
Sulfate de fer cristallisés, déshydraté pour les senés HATEZ-VOUS
Sel agricole, sel raffiné demi-gros et fin
Superphosphate et engrais composés
Remède contre la gale **Produits chimiques divers**
S'adresser : Ste Basse-Sambre
à MOUSTIER-S-SAMBRE

---

50 caisses Champagne
Epernay-Reims
disponibles chez M. Lucien Mersigny, négociant en vins, 16, r. Grd Pont, Marcinelle Charl. 1939

SAVONS TOUS GENRES
Dépôt de Fabriques
Savon en briques L'HIRONDELLE au lue
A SOLDER :
400 caisses de 200 briques à 75 fr. la caisse
Allumettes, chicorées, etc.
Albert Maquestiau
324 26, Chaussée 2640
Houdeng-Goegnies

SEL pour cuisine et table, Damman's Patent pour beurre, industriel pour cuiture, etc.
Toujours grandes quantités disponibles.
Maison DAMMAN, 28, Avenue Fonsny, Bruxelles-Midi. 2536

Feuilleton de « LA RÉGION » N° 6

Du Sang sur le Seuil

Par GEORGES MEIRS

Walter Clark la prit et reconnut qu'elle était du calibre de 6 millimètres, et avait été tirée avec un pistolet automatique à éjecteur.

Le corps de l'infortuné médecin portait la trace d'un coup au creux de l'estomac, l'ecchymose qui s'y était formée en attestait la violence. Il n'y avait pas d'autre trace de coup ; il apparaissait certain qu'il n'y avait pas eu grande lutte et que l'attaque avait été soudaine.

Le coroner ayant fait observer que les deux coups avaient été tirés face à la victime, on en déduisit que les agresseurs n'étaient pas connus d'elle.

Mais aussitôt une difficulté surgit.

Cette hypothèse, si elle corroborait l'explication fournie par le détective londonien que les criminels étaient entrés par la porte principale, impliquait en même temps que le docteur les avait introduits lui même.

Or, ce qu'on savait des habitudes et des précautions de celui-ci suffisait à se convaincre qu'il n'aurait pas ouvert sa porte à quelqu'un qui lui aurait été inconnu.

Comment concilier les deux choses, dont il semblait que chacune fût exacte ?

Le détective et le coroner se le demandaient, chacun de son côté, quand une exclamation de surprise venant des agents leur fit tourner la tête.

Remplissant consciencieusement leur rôle, ces hommes s'étaient mis en devoir de fouiller les vêtements de la victime, et leur étonnement provenait de ce qu'ils ne contenaient pas le moindre papier, pas un objet, pas un mouchoir, rien.

Ni une montre, ni un canif, ni un crayon !

On aurait cru se trouver en présence d'un inconnu dont les assassins auraient été soucieux de dissimuler l'identité.

Les vêtements mêmes — et ce ne fut pas la constatation la moins singulière — étaient démarqués. *On avait pris soin de couper toutes les marques d'origine.*

Pourquoi se livrer de précautions, vraisemblablement inutiles ? Walter Clark se le demanda.

Les assassins avaient ils formé le projet d'enlever le cadavre de leur victime, et de l'abandonner sur la route ? C'était bien simple ; ils ne pouvaient aller loin avec leur funèbre solis, et le docteur était trop connu dans la région pour n'être pas facilement identifié en dépit de l'absence de papiers ou autres signes de reconnaissance.

Le célèbre détective comprit qu'il y avait là pour lui une indication précieuse ; et il se promit de ne pas la négliger.

Il se trouvait alors dans une chambre du devant, et la silhouette d'un homme arrêté derrière la grille attira son attention. Alors que le populaire, attiré par la descente de police, formait cercle à quelques mètres de la propriété, le nouveau venu se tenait tout contre la grille paraissant attendre qu'on vînt la lui ouvrir.

Walter Clark avait reconnu en lui son fidèle collaborateur Bob Anthony, qu'il avait prié Mr. Bletsoé de lui envoyer. Il le fit chercher par un des agents présents.

Bob Anthony était le bras droit de l'illustre détective londonien ; il était peu d'expéditions auxquelles il n'avait pas pris sa part, et la confiance que lui accordait éminent policier se doublait d'une amitié franche.

De peu d'années plus jeune que celui ci, Anthony professait pour son maître un véritable culte. Il était de moyenne taille, brun, sec, puissamment musclé, et glabre comme tous ceux de sa profession.

Dès qu'il avait été averti du désir de Walter Clark, il était accouru le rejoindre.

Un geste imperceptible de celui-ci, au moment où il franchit le seuil de la salle où se trouvaient réunis les policiers officiels, l'avertit de ne pas le questionner ; il se contenta donc de lui serrer la main et machinalement inspecta la chambre des yeux.

Les yeux d'Anthony étaient singulièrement mobiles et pénétrants ; quelques secondes lui suffirent pour prendre possession des lieux, et bientôt il s'approcha de la fenêtre, fixant le dehors d'un air désintéressé.

L'officier de police et ses hommes poursuivaient leurs investigations ; ils se dirigèrent vers le cabinet de travail, et l'examinèrent rapidement. Le désordre, plus apparent que réel, qui y régnait faillit les induire en erreur, et il s'en fallut de peu qu'ils adoptassent la thèse d'un cambriolage.

— On n'a pris aucun objet de valeur, fit remarquer Clark et le coffre fort contient une importante liasse de titres.

— Vous en déduisez que le cambriolage n'est que simulé ? demanda le coroner.

— C'est mon avis.

Le coroner ne demandait qu'à être convaincu. Il consigna ce détail et se rendit dans les autres pièces de l'immeuble.

Le célèbre détective profita de ce qu'il était resté seul avec son fidèle lieutenant, pour faire à celui ci l'historique rapide de l'affaire dans laquelle il était engagé.

Il attira particulièrement son attention sur ce fait que le cadavre se trouvait adossé à la porte basse de derrière, et à distance relativement grande de la porte par laquelle l'infortuné docteur avait introduit ses visiteurs.

Puis, comme il entendait au dessus de leur tête le piétinement lent des policiers officiels, il confia à Anthony son sentiment que la clé du mystère se trouvait dans la pièce même qu'ils occupaient.

— Dans ce cabinet de travail ?

— J'en suis persuadé.

— Mais, vous même... il n'y a qu'un moment, prétendiez que le bouleversement de cette pièce n'était qu'une mise en scène destinée à égarer la justice...

— Je le répète.

— Et qu'on n'avait rien pris...

Walter Clark leva la main.

— J'ai dit qu'on n'avait pris ni objets de valeur, ni titres.

— Que pouvait-on prendre d'autre ?

Walter Clark se dirigea vers le coffre, et en ouvrit grande la porte qui n'était que poussée.

— Il y a là dedans, désigna-t-il, un assez grand nombre de papiers, sur lesquels ces messieurs de Scotland Yard n'ont jeté qu'un regard à mon avis trop distrait.

— Je commence à comprendre...

— J'ai eu la bonne fortune de rester seul pendant plus d'une heure dans cette maison : et j'ai pris le temps de compulser ces papiers.

Bob Anthony se leva et rejoignit le détective londonnien, qui venait d'étaler sur la table de travail une pile imposante de dossiers.

Ensemble ils feuilletèrent les premiers, et tandis que Walter Clark souriait, le regard aigu de son compagnon se chargeait d'étonnement.

— Quel homme était-ce donc que ce docteur Smith ? questionna celui ci.

— Je n'en sais, répondit le détective, rien d'autre que ce que l'étude de ces dossiers et la lecture de la lettre pressante par laquelle il requérait mon aide m'en ont appris.

« Car je ne crois pas utile de joindre à ces éléments d'appréciation les racontars disparates que j'ai recueillis dans le pays, et qui ne concordent que sur un seul point, à savoir que les occupations du praticien avait quelque chose de mystérieux ».

Il ouvrit un nouveau dossier, dont il tourna distraitement les feuillets, la pensée ailleurs.

— Pourtant, reprit il, il est un détail que je ne puis négliger, et sur lequel les habitants du pays insistent particulièrement ; le docteur n'a permis à aucun domestique l'entrée de son home depuis la mort d'un vieux valet, survenue il y a un mois. Une femme de charge, qu'il ne quitte pas d'un pas, s'occupe le matin du soin de l'intérieur.

(A suivre).